

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Juin 1892

### PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 11 mai dernier, le Prince a nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles M. le Comte Robert de Bourboulon, Maître des cérémonies et Chambellan de S. A. R. le Prince Ferdinand de Bulgarie.

Par Ordonnance Souveraine du 6 juin courant, M. Emile Messié, juge d'instruction au Tribunal Supérieur, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand qui lui a été conférée par S. S. le Pape.

### NOUVELLES LOCALES

Le Tribunal Supérieur, jugeant au criminel dans son audience du 9 de ce mois, a condamné à 5 ans de réclusion pour tentative de vol, avec effraction, le nommé André Ponti, âgé de 25 ans, se disant né à Buenos-Ayres, sans domicile fixe, qui avait été arrêté dans les circonstances que nous avons fait connaître le 19 avril dernier, par les agents de la sûreté Maurin et Constans.

Ponti était défendu par M<sup>e</sup> Pilatte, avocat du barreau de Nice.

Grâce au zèle des magistrats chargés de l'instruction, qui avaient envoyé la photographie du prétendu Ponti dans les villes où il avait successivement résidé, l'identité de ce malfaiteur a pu être établie, postérieurement à l'arrêt ci-dessus rapporté. Le condamné a dû reconnaître qu'il se nomme en réalité Torchio Secondo, né à Turin et âgé de 28 ans, enfin qu'il a déjà encouru de nombreuses condamnations en Italie.

Le 10 de ce mois, le nommé Joseph Gnocchi, âgé de 28 ans, journalier italien, a été condamné correctionnellement à 6 jours d'emprisonnement, pour outrage public à la pudeur.

Le 10 de ce mois est arrivé, dans le port de Monaco, le yacht à vapeur français *Betty*, capitaine Dolce, appartenant à M. Popp, et jaugeant 40 tonneaux, avec 11 hommes d'équipage et deux passagers.

La Société des Régates a constitué son bureau ainsi qu'il suit pour l'année 1892-1893 :

MM. Joseph Marquet, *Président* — Capitaine Alban Gastaldi et Albert de Millo, *Vice-Présidents* — Louis Ajani, *Treasorier* — Louis Neri, *Secrétaire*.

M. E. de Angelis, gérant du vice-consulat d'Italie, nous prie de reproduire la dépêche suivante :

*Regio Console d'Italia, Monaco.*

Per incarico Sovrano la prego ringraziare codesta Colonia italiana che ricorrenza festa nazionale conformò suo devoto affetto Italia e dinastia.

*Il Ministro, VIGONE.*

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Saint-Raphaël.** — M<sup>lle</sup> Deseilligny, qui consacre une grande fortune aux œuvres de bienfaisance, vient d'acquérir le collège de Boulouris pour le transformer en un orphelinat.

**Vallauris.** — Un gamin de 11 ans, à la recherche des nids, nonobstant la prohibition des arrêtés préfectoraux, est tombé d'un arbre et s'est fracturé la jambe.

**Saint-Martin-Vésubie.** — M. le Maire et le Syndicat d'intérêt local de Saint-Martin-Vésubie ont gracieusement invité la presse régionale à une excursion dans la montagne, qui a eu lieu samedi et dimanche derniers.

Des stations établies à Levens, Saint-Jean-la-Rivière, Roquebillière, Berthemont, La Bollène, ont permis aux visiteurs d'admirer les sites pittoresques de cette contrée.

Le *Journal de Monaco* joint ses remerciements à ceux de ses confrères pour l'aimable hospitalité qui leur avait été préparée.

**Nice.** — *Horaires des Chemins de fer du Sud.* Ligne de Nice à Grasse : départs de Nice, 7 h. 15 matin, 1 h. 20 soir et 5 h. 25 soir. Arrivées à Grasse, 10 h. du matin, 4 h. 1/2 de l'après-midi et 8 h. du soir. Départs de Grasse à 6 h. 4 du matin, 9 h. 17 du matin, 4 h. 16 de l'après-midi. Arrivées à Nice à 8 h. 44 du matin, 11 h. 58 du matin, 6 h. 45 du soir.

Ligne de Nice à la Tinée : départs de Nice, 7 h. 15 matin, 1 h. 20 soir, 5 h. 25 soir. Arrivées à La Tinée, 9 h. 1 du matin, 2 h. 55 soir et 7 h. 5 soir. Départs de La Tinée, 6 h. 55 du matin, 10 h. 19 matin et 5 h. 1 soir. Arrivées à Nice, 8 h. 44 du matin, 11 h. 58 matin et 6 h. 45 soir.

— M. Jules Joseph, lieutenant de vaisseau, est nommé trésorier des invalides à Nice.

Les bureaux de ladite trésorerie seront installés, dans quelques jours, 3, rue Gioffredo.

— L'Observatoire, grâce à la générosité toujours croissante de M. Bischoffsheim, vient d'être enrichi d'un nouvel instrument dit : Equatorial coudé.

Comme son nom l'indique, cette lunette n'est pas droite, l'oculaire et l'objectif ne se trouvent pas sur le même axe, mais sur deux axes perpendiculaires l'un à l'autre, comme si l'on avait brisé la lunette en deux et qu'on eût disposé les tronçons à angle droit.

Par un mécanisme très ingénieux, une étoile peut être suivie constamment dans son mouvement sidéral, c'est-à-dire depuis son lever jusqu'à son coucher, sans que l'astronome, qui est dans une chambre à l'abri de toutes les intempéries, ait besoin de quitter son siège. Tout l'instrument, sauf l'oculaire, est à ciel ouvert. La coupole des équatoriaux ordinaires est devenue, pour cette raison, inutile, et se trouve remplacée par un élégant pavillon qui roule sur des rails au moyen de l'électricité.

La partie mécanique de la lunette a été admirablement réussie, et ce colossal instrument, dont le poids total est de huit mille kilog. et la distance focale de neuf mètres, se manœuvre avec une extrême facilité.

**Trinité-Victor.** — Vendredi, la voiture de M. Bellon, faisant le service de Laghet à Nice, passait sur la route de la Trinité, se dirigeant vers Nice.

Quatre personnes se trouvaient dans l'intérieur du

véhicule ; sur le siège, à côté du conducteur, avait pris place le gendarme Ferrié.

En arrivant au quartier Bon-Voyage, un des chevaux se mit à ruer, le cocher le frappa avec son fouet, mais l'animal eut peur et reculant vers la rive du Paillon, dépourvue de parapet en cet endroit, fit verser la voiture dans le lit du torrent.

De tous les voyageurs, aucun n'a été grièvement blessé.

Le gendarme Ferrié a cependant reçu de fortes contusions à la tête, une des roues lui a passé sur le corps.

Papassaudi, le cocher, a été contusionné à l'épaule. Quant aux autres personnes, elles n'ont eu que des égratignures.

### CAUSERIE

#### Le Cygne

On distingue en Europe trois espèces de cygnes.

1° Le *cygne muet* ou cygne domestique ; caractérisé par son plumage d'un blanc éclatant, par son cou long et gracieux, tout à fait disproportionné avec la longueur des pattes qui sont courtes et noires et insérées en arrière du corps comme chez les canards ; par son bec aussi long que la tête, rouge, surmonté d'une caroncule noire qui se prolonge vers l'œil et l'entoure d'une ligne de même couleur.

2° Le *cygne sauvage* ou *chanteur*, qui a le corps plus trapu, le cou plus court et plus gros avec un bec noir, à la pointe jaune à la base et privé de caroncules ;

3° Le *cygne nain* ou *cygne de Berwick* ressemble assez au précédent et n'en diffère guère que par sa taille qui est très petite.

Il y a encore des cygnes exotiques, peu difficiles à acclimater, comme le cygne blanc à cou noir, qui vient de l'Amérique du Sud, et le cygne entièrement noir, qui est originaire de la Nouvelle-Hollande.

C'est, paraît-il, au cygne sauvage ou chanteur que se rapportent toutes les légendes que les poètes ont répandues sur cet oiseau. « Le cygne chanteur, dit un naturaliste allemand, charme l'amateur non seulement par sa beauté, sa grâce, sa prudence, mais encore par sa voix forte, riche en notes pures et variées : il la fait entendre en toute occasion : c'est un cri d'appel, d'avertissement. Quand il s'est réuni à ses semblables, il semble causer avec eux ou rivaliser à qui chantera le mieux.

« Lorsque, par les grands froids, la mer est couverte de glace dans les endroits non occupés par les courants, que les cygnes ne peuvent plus se rendre là où l'eau peu profonde leur garde une nourriture abondante et facilement accessible, on voit les oiseaux se rassembler par centaines sur ces points où des courants maintiennent la mer libre et leurs cris mélancoliques racontent leur triste sort. Pendant des nuits entières, on croit entendre tantôt des sons de cloches, tantôt des sons d'instruments à vent ; mais ces notes sont plus harmonieuses et, provenant d'êtres animés, frappent nos sens bien plus que des sons produits par un métal inerte. C'est bien là la réalisation de la fameuse légende du cygne : c'est, en effet, souvent le chant de mort de ces superbes oiseaux.

« Dans les eaux profondes où ils vont chercher un refuge, ils ne trouvent plus de nourriture suffisante ; affamés, épuisés, ils n'ont plus la force d'émigrer vers

des contrées plus propices, et souvent on les trouve sur la glace, morts ou à moitié morts de faim et de froid. Jusqu'à leur trépas, ils poussent leurs cris mélancoliques. »

Quant à notre cygne domestique, il est muet comme son nom l'indique, à peine émet-il une sorte de sifflement ; mais il n'en est pas moins, comme on l'a dit, le roi de la volaille aquatique comme le paon est le roi de la volaille terrestre. Il passe la plus grande partie de son existence sur l'eau ; il marche mal, et perd sur la terre la grâce et la distinction qui en font le plus beau des oiseaux nageurs.

Quoi qu'en ait dit Buffon, le cygne ne mange pas de poissons, et les petits cyprins dorés qui nagent dans les mêmes eaux que lui ne courent, de sa part, aucun risque ; au contraire, ils sont même protégés par lui contre les oiseaux pêcheurs dont il ne tolère pas la présence. Le cygne vit d'insectes aquatiques, de grenouilles, de mollusques et surtout d'herbes tendres, de végétaux aquatiques ; mais il ne faut pas croire que sur nos pièces d'eau, si bien ratissées, si bien nettoyées de plantes parasites, il puisse trouver une nourriture suffisante ; il faut lui donner chaque jour un supplément de graines, sans cela on s'expose à le voir tromper sa faim avec des mousses aquatiques dont il se bourre le gésier, ce qui entraîne fatalement la mort, ainsi que nous l'ont démontré de nombreuses autopsies.

La femelle fait un grand nid avec des tiges de jonc, de roseaux et autres plantes, dont elle garnit l'intérieur de plumes arrachées de sa poitrine. Sa ponte est de six à huit œufs blanc-verdâtre qu'elle couve pendant cinq semaines ; pendant ce temps, le mâle, toujours près d'elle, écarte et poursuit tout ce qui voudrait s'approcher ; il a tant de force dans son aile, qu'un coup bien appliqué pourrait casser, dit-on, la jambe à un homme. Les jeunes sont gris-cendré pendant la première année, ils deviennent ensuite blancs. On dit que les cygnes vivent cent ans.

Le cygne est passé, en France, à l'état complet d'oiseau d'agrément ; cependant on pourrait en tirer quelque profit en le plumant comme on fait pour les oies deux fois par an, au printemps et vers la fin de l'été, ou en l'engraissant comme on le faisait autrefois ; car le cygne était beaucoup plus commun dans les siècles derniers que maintenant. Les cygnes de Valenciennes étaient en grande réputation, et l'on disait de la Charente que c'était une rivière couverte de cygnes, pavée de truites et bordée d'écrevisses. Une île de la Seine, maintenant dans Paris, qui servait de refuge à une grande quantité de ces oiseaux, en a conservé le nom d'Ile aux Cygnes.

Enfin le fait suivant indique le parti que nos pères savaient tirer des cygnes. Pendant toute la semaine que durèrent les noces de Charles le Téméraire, en 1468, on vit chaque jour deux cents cygnes figurer à côté de cent paons pompeusement recouverts de leur brillant plumage, orner les tables somptueusement dressées pour fêter l'épouse du puissant duc de Bourgogne.

En Allemagne, on sait pourtant mieux tirer parti du cygne que chez nous : la Lithuanie, la Pologne, la Prusse orientale envoient tous les ans plusieurs quintaux de plumes à la foire de Francfort-sur-l'Oder.

On rassemble aussi beaucoup de cygnes apprivoisés sur la Sprée, autour de Berlin, de Spandau, de Potsdam, etc., surtout au mois de mai, pour leur enlever leur duvet ; on prépare aussi des peaux avec le duvet pour en faire des pelisses ; on en fait aussi des houppes à poudre.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le chroniqueur mondain est fort embarrassé cette semaine par ce qu'on appelle, dans les salles de rédaction des journaux, l'abondance des matières. Jamais Paris n'a été plus animé, plus vivant, plus gai, malgré l'ardeur excessive de la température, le mauvais état des boulevards et des avenues, où la poussière est aveuglante, et où l'on se heurte à chaque instant contre des paveurs qui élèvent des barricades sur la voie publique. Si le temps devient plus frais — doit-on l'espérer ? — la « saison » durera plusieurs semaines encore, bien que, dans des moments d'accablement, chacun annonce

qu'il partira pour la campagne — on n'ose pas encore dire : la mer — dès que le Grand Prix de Paris aura clos les réunions sportives importantes.

On a beaucoup dansé. Cotillon chez M<sup>me</sup> Louis Stern ; cotillon chez M<sup>me</sup> Roussel ; cotillon chez M<sup>me</sup> F. Ratisbonne ; bal chez M<sup>me</sup> Godart-Decrais, belle-fille de l'ambassadeur de France à Vienne ; cotillon chez M<sup>me</sup> Manuel Iturbe ; cotillon chez la vicomtesse de Tredern ; cotillon chez M<sup>me</sup> Guzman Blanco. J'en passe, et non des moindres !

Mais ce qui a surtout fait fureur, ce sont les représentations théâtrales dans les salons et les soirées musicales. Je citerai d'abord la représentation de la *Chercheuse d'esprit*, ce chef-d'œuvre de Favart, donnée chez M<sup>me</sup> L. Delamarre, née Firmin-Didot. La mise en scène était de M. Prudon, de la Comédie-Française ; les décors et les costumes étaient fidèlement copiés sur des gravures du temps. L'interprétation a été charmante ; on a fait un égal succès à M<sup>lles</sup> Muller, Ludwig, Person et à MM. le vicomte de Flers, L. Royer, de Coinard et le baron Lafaurie. Le ballet-divertissement tiré de la pièce par Gardel a été dansé merveilleusement par M<sup>mes</sup> Chabot, Salles et Gallay, de l'Opéra. M<sup>me</sup> L. Delamarre, à la demande de ses amis, donnera deux autres représentations.

La soirée théâtrale donnée par M<sup>me</sup> Hochon, dans son hôtel de la rue du Rocher, n'a pas été moins brillante. Le programme était un dessin de Detaille. M<sup>lle</sup> Brandès a dit, avec son talent saisissant, le *Cid*, de Barbey d'Aurevilly. Le clou de la soirée a été la représentation d'un acte inédit de M<sup>me</sup> Manuela, qui est le pseudonyme artistique et littéraire de la duchesse d'Uzès. C'est une bluette sans prétention, intitulée *Un cas*. La scène se passe dans le cabinet d'un médecin hypnotiseur, et le dialogue est gai et spirituel. M<sup>lle</sup> Reichemberg, qui apparaît successivement en vieille femme, en jeune femme et en jeune fille, y est étourdissante.

Chez M<sup>me</sup> de Benardaki, M<sup>lle</sup> Réjane et M. Dameng ont joué *Abandonnée*, une comédie inédite de Meilhac. On a fait également de la musique ; les interprètes étaient la maîtresse de la maison, sa sœur M<sup>me</sup> Skrydlhoff, MM. Diemer, Delsart et Hasselmans.

Comédie chez M<sup>me</sup> Edmond Luce, où le vicomte de Flers et M<sup>lle</sup> Ludwig ont spirituellement joué les *Fourberies de Nérine*.

Chez M<sup>me</sup> Victor Brinquant, on a applaudi le *Monde renversé* de M. de Bornier, joué à ravir par M<sup>lle</sup> de Lapeyrière et M. Albert Martin, et le *Mardi de la Vicomtesse*, un acte spirituel de M<sup>lle</sup> Herpin.

Grand dîner officiel, suivi de réception, à l'ambassade d'Angleterre. Dîner suivi de réception chez la comtesse de Pourtalès. Dîner très élégant chez M<sup>me</sup> G. de Montgomery, en son nouvel hôtel. L'orchestre de Waldteufel a fait entendre ses plus jolies valse.

Chez M<sup>me</sup> de Montgomery, dans son superbe hôtel de la rue de Brignole, dîner suivi de concert ; la petite Naccolin a chanté des mélodies en chanteuse consommée.

Rien de plus charmant que le *garden party* donné par lady Blount. Un parquet recouvert d'une toile verte était installé sur la pelouse du jardin, où l'on a dansé aux sons d'un excellent orchestre.

Au moment où nous écrivons, *garden party* à l'ambassade d'Angleterre.

Musique exquise chez la comtesse de Laincel Vento avec M<sup>me</sup> Elena Sanz, Conneau, de Bosten et le violoncelliste Mariotti.

Musique chez la comtesse de Bresson, où l'on a applaudi la maîtresse de la maison, qui est une cantatrice d'élite, et des choristes amateurs.

Charmante soirée chez M<sup>me</sup> Anatole Bartholoni, où on a surtout distingué un ténor polonais, M. Michouka-Filippi qui a obtenu de nombreuses ovations au théâtre de Varsovie.

La princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Ville-neuve, a clos ses réceptions du jeudi par un beau concert où M<sup>me</sup> Conneau, la baronne Popper de Podhragy et le violoncelliste Mariotti ont obtenu un succès d'enthousiasme.

Les grands mariages continuent à être nombreux.

En l'église Sainte-Clotilde a été célébré le mariage du comte Félix d'Hunolstein, lieutenant de vaisseau, avec M<sup>lle</sup> Nelly de Lévis-Mirepoix.

Dans la chapelle des Catéchismes de Saint-Honoré d'Eylau a été célébrée l'union du vicomte Raoul de Quelen avec M<sup>lle</sup> Antoinette Oppenheim, sœur du baron Oppenheim.

Au temple de la rue de la Victoire, mariage de M.

Meyer Sassoon avec M<sup>lle</sup> Mozelle Gubbay. Après la cérémonie religieuse, réception chez M<sup>me</sup> Gubbay dans son hôtel du boulevard Malesherbes.

Dans la chapelle de la Vierge, à Sainte-Clotilde, a été célébrée l'union du général Jean-Paul de Cabanel, baron de Seraut, commandant l'artillerie à Lyon, avec M<sup>me</sup> veuve Henri de Lesse.

On annonce les fiançailles du comte de Cholet, lieutenant au 76<sup>e</sup> d'artillerie, avec M<sup>lle</sup> Christine Scillière, fille de la baronne Scillière.

Tout Paris se précipite aux courses. Jeudi, à Longchamps, le prix de Deauville a été chaudement disputé entre *Gouverneur* à M. Edmond Blanc et *Bèranger* à M. Say. *Gouverneur* a gagné d'une demi-longueur. On considère cette victoire comme d'un heureux augure pour l'écurie de la Celle-Saint-Cloud, en prévision de la grande journée de dimanche 12, qui fait l'objet de toutes les préoccupations.

DANGEAU.

P. S. Un temps radieux, quoique assez chaud, a attiré une foule immense sur l'hippodrome du Bois de Boulogne. L'arrivée du Président de la République et de M<sup>me</sup> Carnot dans leur tribune, un peu avant 3 heures, est accueillie par des démonstrations sympathiques. Les trois premières courses ont eu lieu sans éveiller l'attention. Vers 4 heures, les concurrents du Grand Prix paraissent sur la piste. Ce sont : les chevaux de M. le baron Schiekler : *Chêne-Royal*, le vainqueur du Jockey-Club, et son compagnon d'écurie, *Fra-Angelico*, sur qui se portent les préférences ; *Bucentaure*, à M. Camille Blanc, arrivé troisième dans le Derby d'Epsom ; *Rueil*, à M. Edmond Blanc, qui semble avoir de grandes chances ; *Courlis*, à M. Ridgway, puis *Ranes*, *l'Erebe*, *Diarbeck*, *Saint-Michel* et *Amadis II*.

Ils partent. Pendant trois minutes et demie les 500,000 spectateurs qui sont là, serrés les uns contre les autres, suivent, haletants, les péripéties de la course. Enfin, une clameur immense retentit : les favoris sont battus, et *Rueil*, le cheval de M. Edmond Blanc, franchit le premier le poteau, magistralement conduit par son jockey, Tom Lane, qui porte fièrement la casaque orange et la toque bleue. Derrière lui arrive *Courlis*, second à une encolure, et *Chêne-Royal* qui prend péniblement la troisième place à trois longueurs ; *Bucentaure* est quatrième, et *Fra-Angelico*, le grand favori, est sixième seulement, venant après *Ranes*.

Le premier moment de stupeur passé, on fait une véritable ovation à M. Edmond Blanc qui, déjà, l'an dernier, remportait le Grand-Prix avec *Clamart*, monté par le même Tom Lane. Ce dernier, qui a été littéralement porté en triomphe, gagne le Grand-Prix pour la troisième fois de suite. Très félicité dans la tribune des sociétaires, M. Edmond Blanc a été appelé dans la tribune présidentielle pour recevoir les compliments de M. Carnot.

## FAITS DIVERS

Lundi 20 juin, à 11 h. 32 m. du soir, notre équateur prolongé jusqu'au ciel atteint son plus grand écartement à 23° 27' au sud du soleil. C'est le commencement de l'été astronomique ; quant à l'été météorologique, qui sait ?

On dit que les saisons sont déplacées. Pas le moins du monde, puisque les grands jours sont restés à leur place, c'est que la terre y est demeurée aussi. Les dérangements de saison ne sont que des accidents résultant de la direction des vents. Ce même jour 20 juin, le soleil se verra aussi élevé que possible au-dessus de nos têtes, dans l'hémisphère nord de la terre. C'est à la même époque que le soleil reste le plus longtemps sur l'horizon pour les pays placés au nord de l'Équateur.

D'après l'*Electrical Engineer*, les temps sont proches où tout le monde aura une idée aussi nette sur un watt électrique que sur un litre d'eau ou un mètre de ruban. Un watt est la 746<sup>e</sup> partie d'un cheval-vapeur, mille watt valent 265 bougies. A Bradford, le prix du kilowatt est de 60 centimes. Il n'est que de 45 centimes à Newcastle-on-Tyne, et sera certainement moins élevé partout dans un avenir prochain, surtout quand l'eau sera employée comme force motrice, et quand la lampe Edison-Swan tombera dans le domaine public, c'est-à-dire d'ici à deux ans.

Maury, dans ses études sur le Gulf-Stream, affirme que les statistiques ont démontré que les trains des chemins de fer, marchant dans le sens des méridiens

géographiques, déraillent en grande partie à l'Est pour ceux qui vont vers les pôles, et à l'Ouest pour ceux qui s'en éloignent. C'est la conséquence de la rotation de la terre.

Par suite de la grande extension qu'a prise le nickelage, il y a intérêt à connaître un moyen pratique pour enlever la rouille qui se montre sur les objets nickelés.

On graisse d'abord la surface rouillée et on la frotte quelques jours plus tard avec un chiffon imbibé d'ammoniaque. Si quelques taches subsistent, on y met avec précaution un peu d'acide chlorhydrique étendu qu'il faut de suite essuyer. Ensuite on lave à l'eau, et, une fois la surface sèche, on la polit avec du tripoli.

Une usine de Dresde fabrique actuellement une nouvelle espèce de verre qui semble devoir être un progrès marqué en ce genre d'industrie. Le procédé de fabrication, d'après l'*Écho des Mines*, consiste à incruster dans le verre chaud et encore mou un tissu ou treillis métallique flexible; celui-ci est complètement englobé dans le verre qui le protège de la rouille ou de toutes chances de détérioration extérieure. Ce nouveau verre, qui a été breveté en tous pays, possède, dit-on, des propriétés précieuses : ainsi il est plus résistant que le verre ordinaire et serait indifférent aux changements brusques de température.

Pour prouver sa grande résistance, on le chauffe au rouge, puis on projette dessus de l'eau froide sans qu'il subisse de dommage. Il s'applique parfaitement à la construction de châssis vitrés, car sa grande résistance permet de se dispenser d'une partie des ferrures de soutien et du treillis protecteur que l'on place quelquefois au-dessus de ce châssis. Comme il n'est pas possible de couper ce verre au moyen du diamant sans employer une force considérable et qu'on ne peut le briser sans produire un bruit énorme, il s'applique parfaitement comme moyen de protection contre les voleurs.

## VARIÉTÉS

### La Bauxite

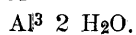
Sous la forme d'une argile plastique ou sous celle d'un minerai pierreux, ou rouge, ou blanc, ou bigarré, la bauxite tire son nom du village des Baux, situé à 15 kilomètres d'Arles, dans une des gorges profondes qui ravinent le plateau des Alpes. Dès 1821, le chimiste Berthier la signala à la chimie industrielle, et plus tard Deville et Beauvallet en démontrèrent la réelle importance.

Les gisements de minerai, actuellement exploités dans le Var, ont été l'objet d'une étude savante de Coquand, au point de vue géologique. Le nouveau propriétaire de superbes villas, au quartier des Tasses, l'artiste peintre de notoriété qui vient d'acquiescer *Maison-Close*, M. Coquand, est le fils du géologue qui a laissé une étude très complète sur la provenance de la bauxite, dans la région du Central-Var. M. Meissonnier, l'inspecteur des mines, le beau-père de M. Félix Martin, maire de Saint-Raphaël, avait attiré l'attention des spéculateurs et des industriels sur la richesse que représentaient les gisements de ce minerai, très abondants dans cette région. L'exploitation en est aujourd'hui prospère, et les populations du centre du département y trouvent grand profit.

Les usages qu'on peut faire du minerai dont il s'agit, énoncé en quelques lignes ici, sont de nature à préciser sa valeur commerciale comparative.

La bauxite du Var est un hydrate d'alumine non cristallisé sous forme d'une substance pierreuse plus ou moins friable, sans aucune plasticité, blanchâtre, jaunâtre, bigarrée ou rouge foncé suivant qu'elle contient plus ou moins d'oxyde ferrique.

Sa composition, variable comme toutes les substances non cristallisées, se rapprocherait de la formule



La moyenne des analyses donne sa composition en substances utilisables par l'industrie, comme suit :

	Alumine	Oxyde ferrique	Silice
Bauxite blanchâtre	de 58 à 61	de 4 à 8	de 3 à 35
id. rouge	de 45 à 60	de 35 à 45	de 7 à 10

Certaines variétés de bauxite blanche, jaunâtre ou bigarrée contiennent jusqu'à 35 % de silice, ce qui les rend peu propres à la fabrication de l'alumine, mais ce qui les rend utilisables à la fabrication des briques et des fours réfractaires.

Les variétés de bauxite rouge contiennent une assez grande proportion des composés ferriques, qui leur donnent cette couleur.

C'est sur un parcours de plus de vingt kilomètres qu'on peut suivre les affleurements d'un grand amas de bauxite sur les territoires des communes du Luc, de Cabasse, du Thoronet, de Rougier-Vieux, du Massif de la Sainte-Baume, etc.

*Variétés de bauxite.* — Au point de vue de l'emploi industriel, on reconnaît trois variétés de bauxite : les ferrugineuses, les alumineuses et les siliceuses.

Les alumineuses ont une vogue commerciale plus grande et mieux soutenue que celle des deux autres variétés.

Les variétés blanches, jaunâtres, bigarrées, dont la teneur en silice n'est pas inférieure à 35 % sont souvent employées à la fabrication des briques, des ustensiles réfractaires, et plus souvent encore à la fabrication de l'alumine quand cette substance s'y trouve en plus grande proportion que les autres corps composants, de 58 à 62 %.

La bauxite rouge contient de 25 à 60 % de peroxyde de fer (Fe 1, O<sup>3</sup>) et à ce titre elle constitue un minerai de fer qu'on a essayé, à plusieurs reprises, de traiter seul dans les hauts-fourneaux. Mais sa grande teneur en alumine (de 40 à 60 %) rend les laitiers tellement réfractaires qu'on a dû renoncer à les utiliser à la fabrication du fer, autrement que comme correctif de minerai à gangue calcaire prédominante.

C'est principalement et directement à la fabrication de l'aluminate de soude qu'est employée la bauxite extraite des terrains compris dans la zone supérieure du département du Var, entre Saint-Maximin et le Luc, parce que c'est le minerai connu jusqu'à ce jour qui contient le plus d'alumine (40 à 65 %).

*Emploi de l'alumine.* — L'alumine, qui est formée de 46,7 d'oxygène et de 53,3 d'un métal appelé aluminium, est réellement un oxyde d'aluminium.

Dans son état de pureté, elle est blanche, douce au tact, infusible, insipide, adhérente à la langue; elle forme une pâte avec l'eau, mais elle est presque insoluble dans ce liquide. Elle devient translucide par la dessiccation.

L'affinité de l'alumine pour la matière organique est si considérable qu'il suffit de la mettre en contact des matières colorantes pour qu'elle en absorbe peu à peu la couleur. Les composés insolubles d'alumine et de matière colorante constituent les laques utilisées dans la peinture et dans l'impression du papier de tenture. C'est une véritable laque qui se produit sur les étoffes mordancées à l'alumine, que l'on plonge dans un bain de matière colorante. L'alumine et l'alun qui en proviennent sont de puissants mordants pour la teinture et c'est là une des principales causes de la grande consommation que l'on fait actuellement de cette substance extraite de la bauxite, et par suite l'importance commerciale de ce minerai extrait des terrains du haut Var s'accroît par l'exportation dans les villes manufacturières des pays étrangers qui n'ont pas de moyens plus économiques de fabriquer l'alumine.

*Préparation de l'alumine avec la bauxite.* — Pour préparer industriellement l'aluminate de soude, on chauffe au rouge une partie de carbonate de soude et deux parties de minerai bauxite finement pulvérisé.

Le minerai doit être exempt de silice, autant que possible, sans cela il se formerait un *silico-aluminate de soude* insoluble, ce qui entraînerait une perte notable en alumine et en soude; c'est pourquoi, dans les marchés d'achat de bauxite destinée à la fabrication de l'alumine, la clause de la teneur du minerai en alumine est étroitement limitée en moins et plus étroitement encore limitée en plus pour la teneur en silice.

*Le métal aluminium.* — L'abondance d'alumine que fournit la bauxite a permis, en ces derniers temps, de fabriquer en grand l'aluminium, métal le plus léger, connu jusqu'à ce jour, et qui du laboratoire est passé dans l'usine métallurgique pour devenir un métal usuel. Il est inoxydable, résistant à l'usure avec l'apparence de

l'argent bien qu'il soit beaucoup moins dense que ce métal riche. Aussi a-t-on proposé de substituer la monnaie d'aluminium à la monnaie d'argent : une pièce de 5 francs de ce dernier métal pèse 25 grammes, une pièce exactement de même modèle en aluminium pèse 6 grammes 38 centigrammes, environ 4 fois moins.

Jusqu'à ces dernières années le prix de 1 kilogramme d'aluminium était de 120 francs, il n'est plus actuellement que de 20 francs, résultat dû : 1° à l'abaissement du prix marchand de l'alumine tirée de la bauxite; 2° aux nouvelles méthodes de fabrication de ce nouveau métal.

Les alliages de l'aluminium avec l'argent, le cuivre, l'or, font l'objet de nombreuses recherches. En Allemagne, on emploie beaucoup ce métal à l'importante confection des cruches à bière.

De l'alumine extraite de la bauxite du Var on est parvenu, tout récemment, à tirer le métal *Vanadium* d'apparence argentine, moins léger que l'aluminium (densité 3,2) mais qui n'a pas encore d'utilisation industrielle.

*Emploi de la bauxite à la fabrication des briques réfractaires.* — La bauxite blanche, jaune ou bigarrée, dite plus particulièrement bauxite alumineuse, est employée non seulement à la préparation des aluminates, mais aussi à la confection des briques réfractaires, des creusets industriels, des poteries usuelles.

Pour ces emplois, elle ne doit contenir qu'une très faible quantité de peroxyde de fer et une proportion très élevée de silice; elle est alors de première qualité.

La plupart des grandes usines de produits chimiques, en Allemagne, demandent à la bauxite du Var leur approvisionnement de matière première pour la fabrication de l'alumine. Depuis quelques temps, l'Italie et l'Amérique du Nord ont fait des achats importants de ce minerai, et plusieurs bâtiments à vapeur sont venus charger de bauxite rouge, à Saint-Raphaël, à destination de ces pays.

L'analyse chimique de la bauxite ne présente pas de difficultés et n'exige pas l'emploi d'ustensiles ou d'instruments de laboratoire autres que les plus simples de ceux qui sont d'un usage journalier.

Le prix de revient et le prix de vente de la tonne de bauxite livrée au quai de chargement où se trouve amarré le navire, dans le port de Saint-Raphaël, sont très approximativement les suivants :

Le total des dépenses est de 12 fr. 35. Le prix de vente à l'acheteur qui charge le bâtiment est de 22 fr. la tonne, actuellement; le vendeur réalise ainsi un bénéfice de 9 fr. 65 par tonne si la bauxite n'a pas à subir de retenue sur le prix par suite d'une insuffisance en teneur d'alumine ou d'un excès de silice.

Pourquoi n'utiliserait-on pas la bauxite au moyen de fabriques d'alumine placées dans la région où se trouvent les gisements? Cette question se présente tout naturellement. La réponse est des plus simples : La houille, le combustible industriel par excellence, devrait être amenée là à grands frais. Le produit fabriqué serait grevé du coût de transport aux établissements qui pourraient l'employer. Tout calcul fait, l'exportation donne un bénéfice plus réel et plus grand que la fabrication de l'alumine ne pourrait le donner.

Si jamais les mines de houille des Vaux, voisine des terrains où l'on rencontre la bauxite alumineuse en très grande abondance, sont exploitées avec méthode et à l'aide des nouveaux moyens mis en usage dans les puits d'extraction, les richesses minières qui dorment dans les terrains géologiques du Var pourront être facilement utilisées en venant à l'aide l'une de l'autre; alors ce beau pays du soleil joindra à la clémence de son ciel l'attraction des spéculations industrielles basées sur les produits de ses mines : Houilles, Schistes, Plomb argentifère, etc. La génération actuelle, qui n'aura pas compté avec les sacrifices de temps et d'argent pour établir les voies de communication prompte et facile entre les points extrêmes du territoire du département, aura mérité la reconnaissance de l'avenir.

A. ORTOLAN.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN



